

Sujet de dissertation, concours externe de C.P.E.

Comme le suggère R. Hubert, « en trois ans (1792-1795) toutes les questions que le XIX siècle devait à son tour reprendre et tenter de résoudre ont été évoquées, discutées, clarifiées : liberté et monopole, gratuité, obligation, laïcité, rapport entre les degrés d'études, accès aux degrés supérieurs, programmes méthodes, équilibre entre la culture technique et la culture libérale, relation entre la recherche et l'enseignement, et par dessus tout, esprit et destination du système pédagogique. »

R.Hubert, *Histoire de la pédagogie*, Paris, PUF, 1949.

En vous appuyant sur vos connaissances, vous ferez l'analyse de ces propos et vous exposerez les termes dans lesquels se pose aujourd'hui l'héritage de la Révolution française en matière d'éducation.